

Paris : la zone piétonne des Halles malmenée par les automobilistes

Le Parisien, 13 Mai 2016



Quartier des Halles, ce mercredi 11 mai 2016. Pour empêcher que des véhicules ne stationnent ou passent sous la Canopée, des blocs de granit ont été installés. **(DR.)**

A regarder le nombre de voitures qui y passent, les piétons ont bien du mal à croire qu'autour des Halles (1er), le quartier est censé leur appartenir. Certains soirs, des véhicules se sont même garés sans aucune vergogne sous... la canopée ! A tel point que des gros cubes en granit ont dû être installés cette semaine pour empêcher ces abus.

« Dès le premier week-end d'inauguration, une camionnette est venue se garer » s'esclaffe Jean-François Legaret, le maire (LR) du 1er. « Les véhicules n'hésitaient même pas à circuler sous la canopée ! Cela représentait un vrai risque », ajoute Nicolas Martin Lalande l'adjoint chargé des déplacements dans le 1er. Selon nos informations, le commissariat de l'arrondissement aurait exigé l'installation des plots en granit.

Si ces écarts des automobilistes l'agacent, aux yeux de Jean-François Legaret, ils n'ont rien de très étonnant. « L'arrêté pris début mai pour réduire la circulation dans le quartier rejette la responsabilité sur la préfecture de police. Mais les policiers ont actuellement bien d'autres choses à faire que de vérifier que les livraisons ne durent pas plus de 30 minutes et que les voitures sont équipées du macaron résident ! », insiste le maire. « Et les plots installés dans quelques rues pour limiter la circulation de transit ne servent à rien », renchérit son adjoint. Une campagne de comptage doit être réalisée en septembre afin d'évaluer les effets de ce nouveau dispositif.

La préfecture de police n'a pas répondu à nos sollicitations. La mairie du 1er, elle, plaide d'ores et déjà pour la mise en place d'une « vidéoverbalisation ». « Avec des caméras placées aux entrées et sorties de la zone comme dans le centre-ville de Londres, le contrôle des véhicules serait possible et les verbalisations plus faciles », insiste Nicolas Martin Lalande. « Les arrêtés réglementant la zone piétonne viennent tout juste d'être pris et devraient faciliter les contrôles de police. Il y a toujours un temps de transition avant que les bonnes habitudes soient prises », tempère-t-on du côté de l'Hôtel de Ville.

Source : <http://goo.gl/odHt2c>